

## **Avis d'enquête**

En vertu des dispositions légales en vigueur, de la loi sur la protection des eaux contre la pollution (LPEP), l'Association intercommunale pour l'épuration région Grandson (AIERG) soumet à l'enquête publique, du **11 janvier au 9 février 2020** les projets suivants :

- **Nouvelle conduite de refoulement depuis la future STAP de Grandson pour raccordement au réseau d'Yverdon-les-Bains.**
- **Nouvelle conduite de refoulement depuis la STAP des Pins au ruisseau de la Merveilleuse.**

Le dossier, établi par le bureau Perret-Gentil + Rey & Associés SA à Yverdon-les-Bains, est déposé au greffe municipal à Grandson et à Montagny-près-Yverdon où il peut être consulté durant le délai d'enquête, aux heures d'ouverture des bureaux. Pour Yverdon-les-Bains, les plans peuvent être consultés au Service de l'urbanisme de la Ville d'Yverdon-les-Bains, au troisième étage de l'Avenue des Sports 14. Le solde du dossier est disponible sur demande au guichet.

Les oppositions ou observations éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées à l'AIERG, sous pli recommandé, avant l'échéance du délai d'enquête.

Le Comité de direction AIERG